

**RAPPORT ANNUEL DÉCOULANT DE LA
DÉCISION D-2013-081 (R-3807-2012)**

ANNÉE 2015

1	TABLE DES MATIÈRES	
2	1. INTRODUCTION.....	3
3	2. DÉPENSES D'EXPLOITATION.....	4
4	3. IMMOBILISATIONS.....	8
5	4. CONCLUSION.....	9

1 1. INTRODUCTION

2 Le présent rapport fait suite à l'engagement d'Intragaz de soumettre un rapport
3 financier à la fin de chaque année financière. Il s'agit d'un rapport administratif annuel
4 visant à informer la Régie de l'énergie (la « Régie ») des dépenses d'exploitation et
5 des investissements effectués par Intragaz au cours de l'année civile. Pour ce rapport,
6 Intragaz a conservé la même présentation que celle des années antérieures.

7 En guise de rappel, l'année civile est utilisée dans le présent rapport, au lieu de l'année
8 tarifaire (mai à avril), car l'année civile correspond à l'exercice financier d'Intragaz pour
9 lequel des résultats financiers audités sont disponibles.

10 Le dossier R-3807-2012 visait l'approbation de tarifs pour la période 2013-2022. Le
11 présent rapport vise l'année civile 2015 qui couvre l'exercice financier s'échelonnant
12 du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015. Au cours de cette période, les Tarifs E-6 et
13 E-7 étaient en vigueur suite aux décisions D-2013-081 et D-2013-097 rendues dans
14 le dossier R-3807-2012.

15 Le présent document a été structuré de la façon suivante :

- 16 – Dépenses d'exploitation (pages 4 à 7);
- 17 – Immobilisations (page 8);
- 18 – Conclusion (page 9).

1 2. DÉPENSES D'EXPLOITATION

2 En guise de rappel, en juin 2012, Intragaz avait présenté son évaluation du revenu
 3 requis calculé selon les paramètres établis dans la preuve qu'elle avait déposée à ce
 4 moment. Concernant les dépenses d'exploitation utilisées dans cette évaluation,
 5 Intragaz avait utilisé son budget de dépenses d'exploitation de l'exercice 2012
 6 (préparé en 2011) qu'elle avait ajusté afin de tenir compte des effets de l'inflation et
 7 des dépenses ponctuelles qui surviennent à des fréquences autre qu'annuelle. Pour
 8 2015, les dépenses prévues au coût de service totalisaient 5 624 900 \$ et
 9 comportaient des frais de transport de gaz. Suite à la décision D-2013-081, qui faisait
 10 dorénavant assumer directement par Gaz Métro le coût de transport de gaz sur le
 11 réseau TQM, ses dépenses d'exploitation ont été ramenées à 5 110 000 \$ pour 2015.

12 Le tableau 1 présente les dépenses d'exploitation réelles de 2015 en comparaison à
 13 celles estimées dans le cadre du dossier tarifaire R-3807-2012.

14 **Tableau 1**

1 Tableau comparatif des dépenses d'exploitation (réelles vs estimées) en \$					
2 Sites combinés					
3 Pour l'exercice financier 2015					
4 (1) Description	(2) 2015 Réel ¹	(3) 2015 R-3807-2012 ²	(4) (Col. 2- col.3) Écart (\$)	(5) Écart (%)	
5 Salaires et charges sociales	1 155 437	1 116 305	39 132	3,5%	
6 Consultants	45 385	37 706	7 679	20,4%	
7 Environnement	32 607	48 859	-16 252	-33,3%	
8 Consommables	113 388	196 497	-83 109	-42,3%	
9 Énergie	99 939	106 108	-6 169	-5,8%	
10 Entretien et réparations	467 910	765 275	-297 365	-38,9%	
11 Roulant	27 552	35 369	-7 817	-22,1%	
12 Communications	35 663	28 572	7 091	24,8%	
13 Transport de gaz	0	0	0	N/A	
14 Assurances, taxes et redevances	607 334	640 155	-32 821	-5,1%	
15 Divers	50 663	42 061	8 602	20,5%	
16 Honoraires professionnels	22 244	43 017	-20 773	-48,3%	
17 Frais généraux	69 728	69 252	476	0,7%	
18 Sous-total	2 727 850	3 129 175	-401 325	-12,8%	
19 Recharges du commandité	1 643 234	1 980 800	-337 566	-17,0%	
20 Total	4 371 084	5 109 975	-738 891	-14,5%	

21 Note 1 : Données auditées

22 Note 2 : Voir pièce Intragaz-1, Document 2, page 12, colonne 3, dossier tarifaire R-3807-2012, sans la dépense de transport de gaz

15 Les dépenses d'exploitation réelles de 2015 ont totalisé 4 371 084 \$ représentant
 16 738 891 \$ de moins que ce qui avait initialement été prévu dans le dossier tarifaire
 17 R-3807-2012 pour l'année 2015. Intragaz analysera dans un premier temps les
 18 dépenses d'exploitation de la société en commandite dont la somme se retrouve à la
 19 ligne 18 du tableau 1 pour, par la suite, analyser les recharges du commandité

1 (ligne 19) de façon distincte en utilisant le tableau 2 de la page 6 qui comprend
2 l'ensemble des dépenses d'exploitation du commandité pour 2015.

3 Concernant les dépenses d'exploitation de la société en commandite (ligne 18) du
4 tableau 1, les dépenses réelles de 2015 ont été de 401 325 \$ moins élevées que ce
5 qui avait initialement été estimé. Vous trouverez ci-après les explications concernant
6 les écarts les plus importants (écarts d'au moins 10 % et 10 k\$) :

7 – **Environnement (16 252 \$)** : Les dépenses d'environnement ont été de 16 252 \$
8 moins élevées que ce qui avait été prévu lors de l'élaboration du dossier tarifaire
9 de 2013-2022. Cette différence est principalement occasionnée par une quantité
10 moindre de produits à disposer (huile et eau) ainsi qu'un nombre réduit d'analyses
11 au cours de l'exercice. Intragaz a procédé à une révision de l'ensemble des types
12 d'analyse qu'elle réalise, ce qui a permis de réviser à la baisse la fréquence de
13 certains types d'analyse;

14 – **Consommables (83 109 \$)** : En 2015, les dépenses de consommables ont été de
15 83 109 \$ inférieures à ce qui avait été prévu initialement. Cela est attribuable en
16 partie au prix de méthanol qui a baissé sensiblement en 2015 ainsi qu'au report en
17 2016 d'un changement d'huile et de triéthylène glycol;

18 – **Entretien et réparations (297 365 \$)** : Les dépenses d'entretien et réparations de
19 2015 ont été de 297 365 \$ moins élevées que prévu. Cet écart favorable est
20 principalement attribuable aux travaux d'entretien majeur sur le moteur du
21 compresseur C-1 dont les coûts estimés à 276 000 \$ ont été repoussés à 2016
22 lorsque le compresseur atteindra le cap de 50 000 heures de marche;

23 – **Honoraires professionnels (20 773 \$)** : Ce poste de dépense a permis de générer
24 un écart favorable de 20 773 \$ au cours de l'exercice 2015. En 2015, Intragaz n'a
25 presque pas eu à encourir d'honoraires pour des services juridiques en relations
26 de travail et autres avis légaux. Cela s'est traduit par des écarts favorables de
27 l'ordre de 16 000 \$. Intragaz a aussi bénéficié d'une baisse d'honoraire relié à la
28 comptabilité et à la fiscalité suite à un appel d'offres qui a résulté en un changement
29 d'auditeur.

30 **Recharge du commandité**

31 Le tableau 2 présente les dépenses d'exploitation réelles du commandité en 2015 en
32 comparaison de celles estimées, pour ce même exercice, dans le dossier tarifaire
33 2013-2022.

1

Tableau 2

Tableau comparatif des dépenses d'exploitation (réelles vs estimées) en \$ Pour le commandité Pour l'exercice financier 2015				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Description	2015	2015		
	Réel ¹	R-3807-2012 ²	Écart (\$)	Écart (%)
6 Salaires et avantages sociaux	1 398 946	1 707 714	-308 768	-18,1%
7 Honoraires professionnels	50 569	138 504	-87 935	-63,5%
8 Assurances, taxes et permis	13 456	20 818	-7 362	-35,4%
9 Loyer	87 445	86 140	1 305	1,5%
10 Énergie	18 307	19 119	-812	-4,2%
11 Communications	12 116	14 658	-2 542	-17,3%
12 Locations-équipements	1 380	4 673	-3 293	-70,5%
13 Fournitures de bureau	12 028	18 481	-6 453	-34,9%
14 Entretien et services	51 265	69 889	-18 624	-26,6%
15 Formation Adm et Géologie/Réservoir	8 833	37 387	-28 554	-76,4%
16 Transport et hébergement	43 693	13 595	30 098	221,4%
17 Allocation automobile et location de véhicule	2 758	10 515	-7 757	-73,8%
18 Divers	8 764	22 199	-13 435	-60,5%
19 Amortissement	21 103	27 700	-6 597	-23,8%
20 Total des dépenses d'exploitation	1 730 663	2 191 392	-460 729	-21,0%
21 Recharges aux autres sociétés	(87 429)	(210 592)	123 163	-58,5%
22 Recharge du commandité à Intragaz SEC	1 643 234	1 980 800	-337 566	-17,0%

23 Note 1 : Données auditées

24 Note 2 : Voir pièce Intragaz-1, Document 2, page 26, colonne 3, dossier tarifaire R-3807-2012

2 Pour l'exercice 2015, les recharges du commandité ont été de 1 643 234 \$
3 représentant 337 566 \$ de moins que ce qui avait été initialement prévu lors de
4 l'élaboration du dossier tarifaire R-3807-2012. Les dépenses totales du commandité
5 (avant de considérer les recharges aux autres sociétés) sont, quant à elles, de
6 1 730 663 \$, soit 460 729 \$ de moins que budgété.

7 Il est important de noter que depuis 2013 les activités dans les autres sociétés du
8 groupe Intragaz qui bénéficient des services du commandité ont été sensiblement
9 réduites. En effet, Intragaz a pratiquement cessé toute activité dans Intragaz Énergie,
10 société en commandite et Intragaz U.S. Inc. En ce qui concerne Intragaz Exploration,
11 société en commandite, les activités sont aussi moindres que ce qui avait été prévu.
12 Ceci a mené Intragaz à procéder à une restructuration de ses effectifs qui a résulté en
13 l'abolition du poste de directeur géologie-réservoir. Ce département est dorénavant
14 sous la responsabilité du directeur de l'exploitation. Il en résulte une réduction
15 importante des dépenses du commandité ainsi que des recharges aux autres sociétés
16 en commandite.

17 Vous trouverez ci-après les explications concernant les écarts les plus importants
18 (écarts d'au moins 10 % et 10 k\$) :

- 1 – **Salaires et avantages sociaux (308 768 \$)** : L'abolition du poste de directeur
2 géologie-réservoir ainsi qu'une réduction de la rémunération variable en 2015
3 constituent les causes principales de l'écart constaté pour ce poste de dépenses;
- 4 – **Honoraires professionnels (87 935 \$)** : Au cours de l'exercice 2015, Intragaz a
5 cessé de verser des jetons de présence à certains administrateurs et elle assume
6 désormais des frais de déplacements. Il en résulte une baisse de dépenses de
7 63 500 \$ dans ce poste. Elle a également bénéficié d'une baisse d'honoraire relié
8 à la comptabilité et à la fiscalité suite à un appel d'offres qui a résulté en un
9 changement d'auditeur;
- 10 – **Entretien et services (18 624 \$)** : L'écart favorable de 2015 provient du
11 non-renouvellement d'une licence de logiciel (7 500 \$) et d'autres économies de
12 moindre importance;
- 13 – **Formation, Administration et Géologie réservoir (28 554 \$)** : En 2015, il y a eu
14 moins de formation formelle que prévu;
- 15 – **Transport et hébergement (-30 098 \$)** : Tel que déjà mentionné, Intragaz assume
16 dorénavant des frais de déplacements plutôt que de verser des jetons de présence
17 à certains administrateurs et cela représente 41 000 \$ de plus que prévu à ce poste
18 de dépenses. Cet écart défavorable a été en partie compensé par des économies
19 de l'ordre de 11 000 \$ réalisées dans d'autres composantes de la rubrique
20 Transport et hébergement;
- 21 – **Divers (13 435 \$)** : Cette rubrique comprend les frais généraux tels que les repas,
22 les commandites, les cotisations professionnelles, les activités sociales avec les
23 employés, etc. En 2015, Intragaz a réalisé des économies dans tous ces postes de
24 dépenses. Quant aux commandites, elles sont dorénavant comptabilisées (depuis
25 2013) directement dans les sociétés en commandite sauf si c'est en lien direct avec
26 le commandité.

1 **3. IMMOBILISATIONS**

2 Dans le dossier tarifaire R-3807-2012, Intragaz avait évalué ses besoins en
 3 immobilisations sur une période de 10 ans. Cet exercice avait permis de déterminer
 4 des dates prévues pour le remplacement de certains actifs, mais elle avait dû aussi
 5 prévoir des immobilisations dont les dates d'acquisition étaient non déterminées. Dans
 6 ce dernier cas, un montant de 3,5 M\$ en immobilisations avait été réparti également
 7 sur la période de 10 ans couvrant l'application du tarif. Le montant annuel estimé des
 8 acquisitions d'immobilisations (dates déterminées et non déterminées) pour la période
 9 de 2013 à 2022 était de 506 500 \$¹ et représentait le coût moyen annuel des
 10 immobilisations pour la durée d'application du tarif.

11 Pour l'année 2015, Intragaz n'a pas acquis d'immobilisations faisant partie de la
 12 catégorie dont les dates étaient indéterminées. Pour la catégorie d'immobilisations
 13 dont la date était prévue, Intragaz a investi 149 752 \$ par rapport aux 175 000 \$
 14 prévus.

15 Cet écart favorable découle principalement du fait qu'en 2015, Intragaz n'a pas
 16 procédé à l'acquisition des équipements prévue pour automatiser les lectures de plan
 17 d'eau.

18 Le tableau 3 ci-après montre les acquisitions réelles de 2015 en comparaison des
 19 prévisions du dossier R-3807-2012.

20

Tableau 3

**Programme d'immobilisations
 Pour l'exercice financier 2015
 Sites combinés (\$)**

(1) Description	(2) 2015 Réel ¹	(3) 2015 R-3807-2012 ²	(4) Écart
6 Remplacement réservoir fibre de verre	36 929	25 000	11 929
7 Automatisation plan d'eau et modernisation	0	100 000	-100 000
8 Amélioration du procédé	40 561	0	40 561
9 Divers	72 262	50 000	22 262 0
10 Total des immobilisations	<u>149 752</u>	<u>175 000</u>	<u>-25 248</u>

11 Note 1 : Données auditées

12 Note 2 : Voir pièce Intragaz-1, Document 2, page 31, colonne 6, dossier tarifaire R-3807-2012

¹ Référence Intragaz -1, Document 2, page 31 du dossier R-3807-2012

1 **4. CONCLUSION**

2 En 2015, les dépenses réelles d’Intragaz, société en commandite ont été de 738 891 \$
3 moins élevées que celles prévues initialement au dossier tarifaire R-3807-2012 et cet
4 écart favorable est principalement attribuable à deux éléments soit le report à 2016
5 d’un entretien majeur sur un compresseur (276 000 \$) et des recharges du
6 commandité inférieures aux prévisions.

7 De façon plus globale, il nous apparait important de rappeler que les tarifs d’Intragaz
8 établis dans le cadre du dossier tarifaire R-3807-2012 portent sur une période de
9 10 ans et qu’il importe de tenir compte de cette perspective en analysant les résultats
10 d’une seule année.